



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 03/06/2026

RESTRICTIONS DE L'USAGE DE L'EAU

Evolution des seuils des bassins hydrographiques en Mayenne

Passage du territoire hydrographique de la Sarthe aval en vigilance.

L'absence de précipitations conjuguée à l'épisode de fortes chaleurs des derniers jours a entraîné une baisse significative des débits des cours d'eau du département. Cette situation s'est particulièrement faite ressentir sur le bassin hydrologique de la Sarthe aval dont le débit est passé sous le seuil de déclenchement de la vigilance.

Il s'agit du premier seuil d'alerte de l'année 2026.

Sur ce territoire hydrographique, il est fait appel au sens civique de tous les utilisateurs et usagers de l'eau qui sont invités à réduire volontairement leur consommation.

Pour vous tenir informé(e) des restrictions qui s'appliquent durant la période d'étiage conformément à l'[arrêté cadre sécheresse du 27 avril 2026](#), vous êtes invité(e) à consulter la rubrique «Sécheresse et étiage» sur le site internet départemental de l'État <https://www.mayenne.gouv.fr>.



Pour tout renseignement complémentaire, il convient de contacter la :

DDT de la Mayenne

Service Eau et Biodiversité

Téléphone : 02.43.67.89.50 - Mail : ddt-secheresse@mayenne.gouv.fr

Cabinet de la préfète

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

1/2



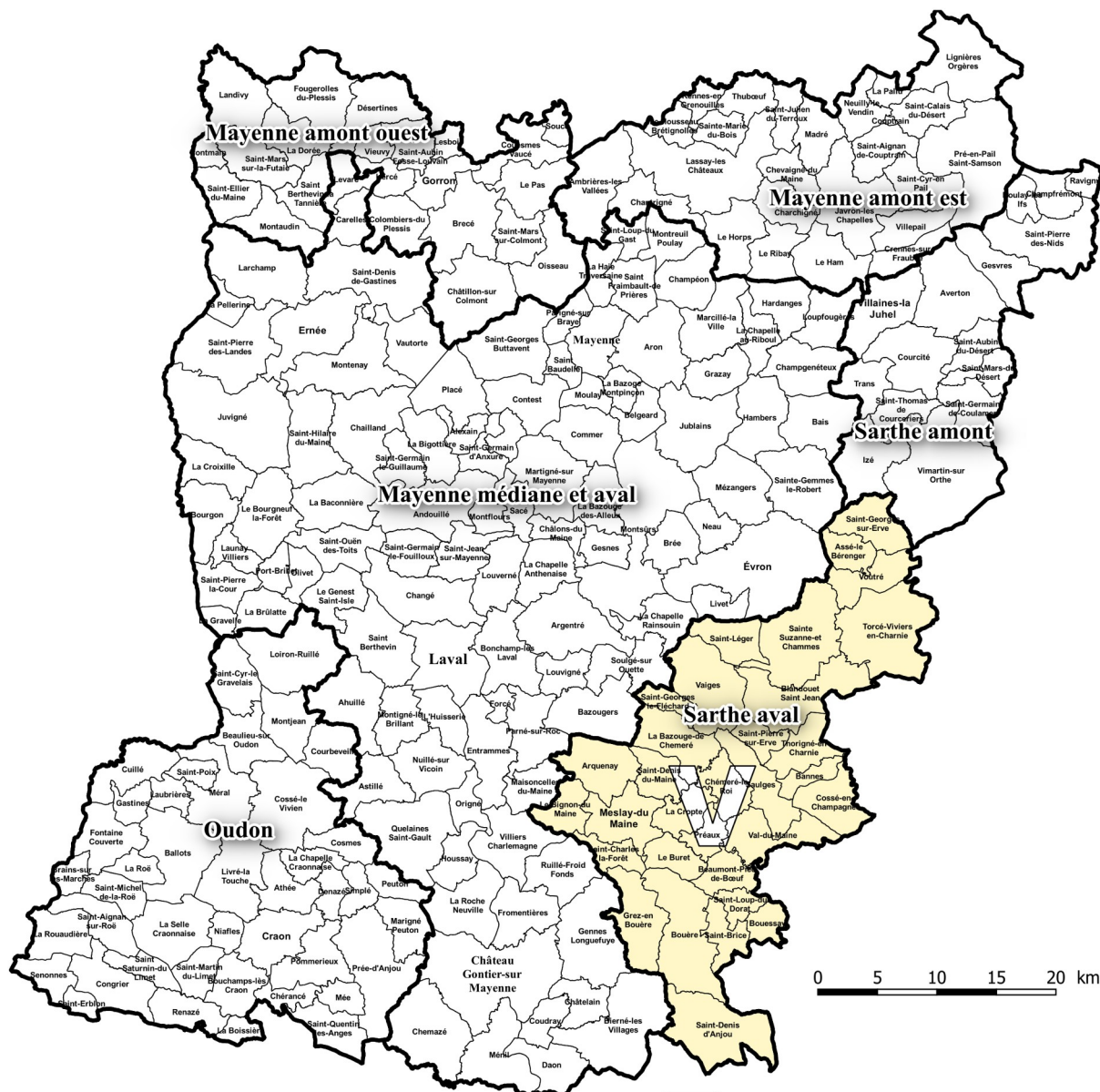
@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



 Limite de bassin

-  non (bassin Mayenne amont ouest)
-  non (bassin Mayenne amont est)
-  non (bassin Mayenne médiane et aval)
-  non (bassin Oudon)
-  non (bassin Sarthe amont)
-  Vigilance (bassin Sarthe aval)

Sources : BDT©IGN / DDT 53

Service/Unité : SEB/EAU

Direction Départementale des Territoires de la Mayenne - Cité administrative - Rue Mac Donald BP 23009 - 53063 Laval cedex 09